

DE LA DIFFÉRENCE À LA RESSEMBLANCE DES SEXES

FROM THE DIFFERENCE TO THE RESEMBLANCE OF THE SEXES

Thierry HOQUET¹

Abstract

*The phrase “sex difference” has raised many questions. The psychoanalyst Sabine Prokhoris (2002) amalgamated all the words to form a single syntagm speaking of “the difference between the sexes”. The anthropologist Françoise Héritier (1996) sees, for her part, the “sex difference” concept as the “ultimate barrier of thought”. Others have denounced in this formula a political concept which would instead be replaced by that of “sex resemblance” or “resemblance of the sexes”. Monique Wittig, for her part, observed in *The Straight Mind* (2007) that the very term “difference” did not go without raising formidable questions: “The concept of ‘difference of the sexes’ [...] ontologically constitutes women as different others. Men are not different. (Neither are the whites, nor the masters, but the Blacks are and the slaves too.). » We will endeavor, in this paper, to identify what is problematic in the “difference of the sexes”: its insistence on difference rather than resemblance; the division of the species into two parts whose relationship must still be clarified (opposition? complementarity?); the vagueness attached to the very concept of “difference”.*

Résumé

*Le syntagme de « différence des sexes » a suscité bien des interrogations. La psychanalyste Sabine Prokhoris (2002) en amalgamait tous les mots pour former un syntagme unique « la différence des sexes ». L’anthropologue Françoise Héritier (1996) y vit, pour sa part, le « butoir ultime de la pensée ». D’autres ont dénoncé dans cette formule un concept politique qu’on gagnerait au contraire à remplacer par celui de « ressemblance des sexes ». Monique Wittig (2007), observait dans *La pensée straight* (2007) que le terme même de « différence » n’allait pas sans soulever (soulevait) de redoutables questions. Nous nous attacherons, dans cet article, à identifier ce qui fait problème dans la « différence des sexes » : son insistance sur la différence plutôt que sur la ressemblance ; la division de l’espèce en deux parties dont il faut encore préciser la ; le flou attaché au concept même de « différence ».*

Keywords: sex differences, gender equality, dualism, reproduction.

Mots-clés : différence des sexes, égalité de genre, dualismes, reproduction.

DOI: 10.24818/SYN/2024/20/SP.01

¹ Thierry Hoquet, Université Paris Nanterre, France, thierry.hoquet@hotmail.fr.

1. Introduction

Combien y a-t-il de sexes ? La réponse à cette question paraît être évidemment : deux. Sur ce point, la science, la religion et l'opinion populaire, tout le monde paraît d'accord — au point que la différence des (deux) sexes semble être une donnée naturelle, fournie par la biologie et sur laquelle les sociétés, cultures et religions ont brodé différentes prescriptions ou modes d'organisation. La différence des sexes s'imisce partout : elle divise d'abord (supposément sans reste) l'ensemble de la population humaine selon le sexe, en deux moitiés, les femmes et les hommes. Un ensemble de propriétés culturelles viennent ensuite s'ajouter à ce premier niveau corporel : ainsi, les dichotomies passif/actif, intérieur/extérieur, etc. — c'est ce niveau qu'on désigne typiquement comme le « genre ». La différence des sexes s'élargit toujours, devenant une stricte division du travail, dont la rigidité ou le caractère caricatural peuvent avoir quelque chose de révoltant. Un père, par exemple, peut-il pleurer face à la mort de son jeune fils ? Le poète Stéphane Mallarmé semble répondre négativement :

« Mère, pleure

Moi, je pense »

— formule qui étonna Roland Barthes, observant comment, « devant la mort de son fils-enfant, pour écrire (ne serait-ce que des lambeaux d'écriture), Mallarmé se soumet à la division parentale » (Barthes, 2002 : 131-132). Comment être parent et admettre cette division du travail entre pensée et sentiment : l'amour ne rend-il pas impossible une telle division des rôles, ne rend-il pas « atopique, indivis », conduisant à dire : « je suis mon propre enfant : je suis à la fois père et mère (de moi, de l'autre) : comment diviserai-je le travail ? » Ainsi, devant la logique binaire de la différence des sexes et toute la division des rôles qu'elle implique, de nombreux individus se révoltent, disant ne pas s'y reconnaître. D'abord sur le plan biologique et anatomique, c'est le cas de toutes les personnes dites « intersexuées² ». Ensuite, sur le plan social, où de nombreuses personnes se sentent en décalage par rapport aux identifications binaires du genre et aux stéréotypes qui les accompagnent. Cet article s'intéresse au syntagme « différence des sexes » et à sa signification.

2. Quelle relation vise la « différence des sexes » ?

Derrière la « différence des sexes », c'est le « deux des sexes » que l'on vise. Celui-ci se représente traditionnellement à travers les deux types — de la femme et de l'homme, dont la relation paraît aussi naturelle que celle qui unit et oppose la main gauche et la main droite. Pourtant, cet exemple du gauche et du droit est révélateur : Ils constituent en effet une donnée fondamentale de notre anatomie —

² Je me permets de renvoyer à mon ouvrage : 2016. *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie*. Paris : Le Seuil.

il est naturel d'avoir deux yeux, deux côtés. Toutefois, nos deux mains n'en sont pas moins marquées d'une profonde hiérarchie, la gauche étant associée dans de nombreuses cultures à une forme de honte et de malédiction tandis que la droite renvoie à la justice et à la justesse. De même que les deux mains, femmes et hommes ne sont pas dans des positions interchangeables. Leur division asymétrique s'incarne dans la figure du « monde à l'envers » qui n'est pas seulement un monde inversé, mais un monde fou et repoussant, qui marche « sur la tête ». Or, si le monde de l'envers peut prendre le visage des « antipodes », il représente aussi un monde dirigé par les femmes (Desnoyer et Cogniard 1883, Sattouf 2014, Ronzeaud 1975, Saïd 2013³). De telles hiérarchies de valeurs traversent le couple Femme/Homme au point que, quand on parle de « différence des sexes », en réalité, cela signifie l'idée que l'un des sexes (Femme) est inférieur à l'autre (Homme). Autrement dit, du simple constat qu'il y a « deux sexes », on passe à l'affirmation qu'il existe un « deuxième sexe », d'où l'on comprend qu'il en existe aussi un « premier ». Autrement dit, au sein de la différence des sexes, la femme paraît toujours « redoubler » l'homme. La loi de la différence des sexes paraît être : *homme* premier, *femme* seconde. Pourquoi cet écart ? Pourquoi cette asymétrie et cette position seconde, réservée à « l'autre » sexe, qu'on appelle parfois tout simplement « le Sexe » — comme si « homme » n'était pas « un » sexe, comme si l'homme n'avait pas de sexe. Beauvoir pose ouvertement la question dès l'ouverture de son magistral traité : « Comment donc se fait-il qu'entre les sexes cette réciprocité n'ait pas été posée, que l'un des termes se soit affirmé comme le seul essentiel, niant toute relativité par rapport à son corrélatif, définissant celui-ci comme l'altérité pure ? » (Beauvoir, 1949 : 17). À rebours de cette logique du « deuxième sexe », sexe second et secondaire, comment penser la différence des sexes ?

Au-delà de l'analogie avec le deux des mains et au-delà surtout de l'opposition entre un être consistant et son double dégradé et maudit, différents modèles permettent de penser la relation entre ces deux : Est-ce une relation entre des complémentaires, ou bien entre des antagonistes ?

2.1 Faire deux

Le deux des sexes est-il une relation aussi simple que 1 et 1 font 2 ? Mais précisément, « faire 2 », cela n'a rien d'évident. Pour que 1 et 1 fassent 2, il faut qu'ils soient réunis, mais il faut aussi qu'ils persistent dans leur séparation, sans

³ Cf. Desnoyer, C. et Cogniard. T. 1883. *Le royaume des femmes ou le monde à l'envers*, pièce fantastique en deux actes ; et, pour une version récente, le film de Sattouf, R. 2014. « Jacky au royaume des filles ». Pour des analyses, Ronzeaud, P. 1975. « La Femme au pouvoir ou le monde à l'envers », *XVIIe siècle*, 108 : 9-35 ; Saïd, S. 2013. *Le Monde à l'envers. Pouvoir féminin et communauté des femmes en Grèce ancienne*. Paris : Les Belles Lettres.

quoi ils ne feraient pas 2 : deux qui fusionnent font 1 et seulement 1. Dans le cas des sexes, dire que 1 et 1 font 2, c'est donc à la fois tout à fait difficile, et tout à fait nécessaire. Penser les sexes comme 1 et 1 font 2, c'est souligner que les sexes n'ont de sens que l'un par rapport à l'autre. C'est indiquer la profonde relation qui unit les sexes relativement à l'espèce. Il faut rappeler ici que « sexe » vient du latin « *sectus* », qui veut dire « divisé ». Ainsi, les sexes ne désignent pas la coexistence de deux unités quelconques ; mais de *deux* qui, si on les réunit, peuvent reformer la totalité de l'espèce. Ainsi, les deux paraissent être le résultat d'une partition de l'espèce. De telles considérations invitent à revenir à Aristote, le fondateur de la logique et de la biologie, pour qui les principes d'identité et de non-contradiction ne seraient que la conséquence d'une observation biologique bien connue : l'idée que les chiens ne font pas des chats, mais que le même engendre le même. Toutes nos méditations sur le deux (les paires, les couples, les dualismes) seraient une simple divagation sur le fait général de la reproduction.

Dans ce contexte, un détour par les langues va nous permettre d'explorer la complexité du deux. En chinois, un s'écrit 一 et deux s'écrit 二. Mais le Taïwanais Edward Yang, jouant avec cette graphie, intitula l'un de ses films : 一一 . Cela donne *Yi Yi*, le titre original sous lequel cette œuvre est connue. En juxtaposant ainsi les deux traits au lieu de les superposer, Yang invente une manière de dire qui souligne toute la difficulté qu'il y a pour un et un à faire deux, ou pour deux uns à véritablement faire couple. Comment traduire le titre de Yang ? Il semble qu'ici, même le « et » (un *et* un), même la virgule (un, un), même la majuscule « Un un » — soient toujours de trop : risquant de nous faire perdre le problème du deux tel que Yang le pose dans sa nudité, dans son aridité même. Faut-il dire : « Et un, et deux... » — comme si l'on s'apprêtait à sauter ?

Cette inquiétude fondamentale qui habite toute réflexion sur le un et le deux, on la retrouve au verset 7 du chapitre II de la *Genèse*, dans un minuscule problème de graphie. Dans ce verset qui décrit la création de l'Humain, en effet, on rencontre un étrange redoublement : il y a deux yod au cœur du verbe « il façonna, créa », *vaytzer* : וַיַּצֵּר. Que signifient ces deux yod, et comment les comprendre, alors même que, quelques lignes plus bas, dans le verset 19, quand il s'agit de « façonner » non plus l'être humain mais les animaux, le même verbe n'en comprend plus qu'un seul, *vaytzer* : וַיַּצֵּר ? La Sainte Écriture bégaie-t-elle ici, dans et par ce double yod, et qu'est-ce que cela signifie, demande Levinas après la tradition rabbinique ? (Levinas, 1977 : 122-148). Tout se passe comme si Dieu, voulant créer *un* être, veut finalement en vérité créer *deux* êtres. Devant cette hésitation de la graphie, on ne peut s'empêcher de penser au fait que l'être humain dont il est question au verset 7 est le même qui va bientôt, au verset 22, être lui-même redoublé et bâti en femme. Ainsi, quand il s'agit de définir l'humain en sa compréhension la plus générale, le redoublement semble immédiatement de mise. Mais ce deux, ce n'est pas d'abord, il faut le souligner, le deux du masculin et du

féminin, le deux de l'homme et de la femme — c'est un déchirement, une division consubstantielle à l'être humain : peut-être le deux de la conscience, le deux du choix, la double possibilité qu'offre la lutte entre deux tendances qui s'excluent, deux forces qui s'opposent. Le double yod indique que le principe créateur n'a pas voulu l'homme puis la femme, mais qu'il a bien voulu d'emblée deux êtres séparés et égaux. Pourquoi, en ce cas, ne pas l'avoir fait ainsi, et avoir recouru à l'artifice faisant sortir Ève de la « côte » (ou plutôt du « côté ») d'Adam ? (Chalier, 2008 : 185-195). Peut-être, suggère Levinas, était-il impossible d'éviter que deux être créés absolument indépendamment ne se fissent la guerre. Peut-être était-il nécessaire qu'il y eût entre ces deux êtres *quelque chose de commun, un principe de ressemblance, et même de co-appartenance*, qui fit que ces deux êtres, quoique différents, furent cependant *les mêmes* et ne se fassent pas la guerre.

2.2 La différence des sexes comme synecdoque

Au-delà de la métaphysique, la « différence des sexes » paraît être une donnée très générale qui traverse la majeure partie du monde vivant — animal et végétal. Comme les humains en font partie, cela invite à penser que peut-être toute la question trouve sa réponse dans les données de la biologie. Simone de Beauvoir n'échappe pas à ce sentiment et commence par là l'examen de son *Deuxième sexe*. Mais la biologie, en réalité, *n'explique* pas la différence : en effet, dire que Femme/Homme sont deux formes engagées dans l'affaire de la reproduction ou perpétuation de l'espèce, cela n'explique en rien pourquoi il a fallu deux (et seulement *deux*) pour faire des rejetons. On peut faire ici l'objection des espèces à reproduction asexuée chez qui des procédés de clonage ou de bouturage produisent spontanément des rejetons — sans recourir à aucune division sexuée. La question « pourquoi le sexe ? » (plutôt que l'asexualité) reste entière⁴.

Alors, que désigne la différence des sexes ? Plus qu'une simple division de l'humanité relativement au travail reproductif, il semble bien s'agir d'une clef qui fonctionne à différents niveaux, d'une figure rhétorique comparable à la synecdoque, par laquelle les propriétés d'un tout (l'organisme humain) sont attribuées à l'une seulement de ses parties. Ce procédé de synecdoque, projection du tout dans la partie, ou à l'inverse, partie promue comme concentrant symboliquement l'ensemble des propriétés du tout, s'est réalisé à plusieurs niveaux. Plusieurs parties anatomiques ont ainsi été décrites comme des analogues de la femme et de l'homme, des « homuncules » ou humains miniatures, exhibant les caractéristiques associées dans une société donnée aux femmes ou aux hommes. En

⁴ Pour un exemple des questions que l'existence du sexe pose à la biologie, voir par exemple, R.A. Beatty, 1970. « Genetic basis for the determination of sex » (and discussion by A. McLaren, A. Jost & RG Edwards), *Philosophical transactions of the Royal Society of London*, Series B, vol 259 (n°828), « A discussion on determination of sex » : 3-14.

particulier, l'ovule et le spermatozoïde ont été présentés comme la belle au bois dormant attendant son preux chevalier ; les hormones stéroïdes, œstrogène et testostérone, ont été constituées comme typiquement « femelles » ou « mâles », alors qu'il existe entre elles de possibles conversions, et qu'on trouve par exemple des hormones de l'un et l'autre type dans chacun des deux sexes à différents dosages. (Martin, 1991 ; Oudshoorn, 1994 ; Fausto-Sterling, 2000).

Les mêmes processus de synecdoque ont contaminé les représentations — tant scientifiques que populaires— des chromosomes sexuels. Depuis qu'on sait que chez les humains, les femmes ont une formule XX, et les hommes une formule XY, ces codes ont eu tendance à servir de métaphores pour chacun des deux sexes et des propriétés qui lui sont associées (Badinter, 1992⁵). Ici, deux chromosomes, nommés X et Y, se sont vus recouverts des propriétés du sexe qu'ils sont supposés emblématiser. Très tôt, en effet, et bien avant que, dans les années 1990, il soit établi que le chromosome Y comporte une séquence qui joue un rôle déterminant dans la bascule du développement de l'embryon bipotentiel vers un développement de type « mâle », le chromosome X a été associé à la féminité et le chromosome Y à la masculinité (Richardson, 2012 : 909-933). C'est au point que l'on s'est même mis à parler du chromosome X au féminin, jusqu'à en faire un chromosome « sexy », contenant la clef du mystère de la nature féminine ; tandis que le chromosome Y se voyait, quant à lui, recouvert des caractéristiques typiquement associées au mâle : (hyper)activité, intelligence, dominance, mais aussi paresse et fragilité. Ainsi la peur de la dégénérescence du Y fait régulièrement la une des journaux, alors que le X est considéré comme ce qui vient en double, ce dont on a toujours une copie de secours : comme s'il y avait dans le X quelque chose de superfétatoire, qui peut être légitimement désactivé, car il est toujours présent en exemplaires multiples, substituables l'un à l'autre (Villiers de l'Isle-Adam, 1886⁶).

Notons que dans ce monde dichotomique, comme dans l'univers d'Empédocle et Héraclite, le deux signifie souvent l'opposition, et sa résolution dialectique. Ainsi, la dualité X/Y, qui résume par synecdoque le couple femme/homme, est elle-même résumée ou interprétée sous le titre de « conflit » (Ridley, 1999). Les deux chromosomes emblématisent donc un parfait antagonisme, ou ce qu'on a appelé dans les années 1970, la « guerre des sexes (*sex wars*) ».

⁵ Ce livre peut servir d'emblème à cette circulation du sens qu'on appelle ici « synecdoque », du tout à la partie, de l'humain à ses chromosomes et de la formule chromosomique à l'humain.

⁶ « Or, entre le corps et l'âme de miss Alicia, ce n'était pas une disproportion qui déconcertait et inquiétait mon entendement : c'était un disparate. [...] Son être intime s'accusait comme en contradiction avec sa forme. On eût dit [...] qu'elle était enfermée, par une sorte de châtement occulte, dans le démenti perpétuel de son corps idéal. » (Villiers de l'Isle-Adam, 1886 : chapitre I, 13).

Qu'il y ait dans ces dualismes et ces images de conflit une profonde projection animiste, est tout à fait clair. En particulier, de nombreuses études ont pu montrer que les gènes entraînant un développement féminin de l'embryon n'étaient pas du tout concentrés sur les chromosomes X mais au contraire largement distribués sur plusieurs autres autosomes (chromosomes non sexuels). D'autre part, il a été établi que le chromosome X porté par le mâle humain contenait un ensemble de gènes déterminants dans la fabrication des spermatozoïdes. Un tel résultat bien entendu ne peut être jugé contre-intuitif ou surprenant que dans la mesure où on aura préalablement associé (à tort) le chromosome X à la « féminité ». Comme l'explique Sarah Richardson, les chromosomes dits « sexuels », le X et le Y, ont en effet été représentés d'une manière intensément sexuelle et même « hyperbinaires » (Richardson, 2012 : 913). Deux biais ont joué un rôle déterminant dans le renforcement du binarisme X/Y. Tout d'abord, le système de détermination dit « XX/XY » a été réputé partagé par une grande part du monde animal, de la mouche drosophile à l'être humain. Or, un tel « partage » n'est vrai qu'en surface : chez les humains, la détermination du sexe se fait par l'activation de certaines séquences génétiques, ce qui n'est nullement le cas chez les drosophiles, où c'est le ratio entre les autosomes et le nombre de chromosomes X qui détermine le sexe des individus⁷. L'idée du système XX/XY vaut surtout par contraste avec le système dit « ZW/ZZ », en vigueur chez les oiseaux, où les femelles possèdent un chromosome W pauvre en gènes et comparable en cela au Y des mâles de l'autre système.

Cette illusion d'un système XX-XY largement répandu de la drosophile à l'humain a contribué à renforcer l'idée d'un binarisme sexuel, où le « Y » serait synonyme de « masculinité » et où le « X » devient par contraste le chromosome de la « féminité ». Le second facteur qui a contribué à renforcer le binarisme sexuel, c'est qu'un grand nombre de recherches sur les chromosomes ont été menées non pas sur des cellules diploïdes (possédant 2n chromosomes), mais sur des spermatozoïdes, cellules haploïdes possédant seulement n chromosomes, contrairement aux cellules normales du corps. De ce fait, la moitié des spermatozoïdes sont dotés seulement d'un chromosome X et l'autre moitié seulement d'un chromosome Y — fait corroborant l'idée que c'est bien le chromosome Y qui produit un mâle et le chromosome X qui produit une femelle.

Ces procédés de synecdoque (prenant la partie pour le tout) débouchent sur un concept corollaire de la différence des sexes : où l'espèce est dédoublée en deux modèles archétypes, l'Homme et la Femme, le Mâle et la Femelle — faisant naître l'idée qu'il y a non pas *une* mais *deux* natures humaines (Ridley, 2003 : 13⁸).

⁷ Pour plus de détails, voir mon ouvrage : 2016. *Des Sexes innombrables*, op.cit.

⁸ "There are, in fact, two human natures: male and female."

2.3 La différence des sexes et le dédoublement de l'espèce

Pourtant, la synecdoque et le dédoublement de l'espèce en deux archétypes distincts n'ont peut-être pas toujours été l'unique manière de penser les sexes. Loin d'être un procédé immémorial, le dualisme serait finalement un procédé récent, datant de la fin du XVIII^e siècle. En effet, certains des concepts ou lexies scientifiques qui figent l'opposition dans le même temps qu'elles lui donnent corps, ont manifestement une origine récente : cela ne fait guère plus d'un siècle qu'on parle de « chromosomes sexuels ». Est-ce à dire que cette manière de voir le duel des sexes s'est substituée à d'autres plus anciennes mais tout aussi duelles — par exemple, les ovaires et les testicules ? Ou bien de grands bouleversements se sont-ils produits dans notre manière de voir les sexes ?

L'historien Thomas Laqueur a tenté, à partir d'une étude du lexique et des représentations anatomiques, de faire valoir l'existence d'un modèle « unisexe », qui aurait prévalu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Laqueur, 1990). En effet, note-t-il, les organes qui ont pu servir de synecdoque de la différence des sexes ont longtemps porté le même nom : ovaires et testicules portaient tous deux le nom grec *orchis* ou le nom latin *testiculis*. Ce fut vrai dans l'Antiquité, du temps de Galien ; ce fut vrai du temps des découvertes de l'âge moderne, par exemple, chez Régnier de Graaf (1672) ; ce fut vrai encore au XVIII^e siècle où les termes « ovaires » et « testicules » étaient considérés comme désignant des réalités homologues ; ce fut encore vrai dans la culture populaire assez loin dans le XIX^e siècle (Laqueur, 1986 : 1-41). De même, le clitoris fut baptisé *mentula muliebris*, « verge de la femme ». Ce que suggère la communauté de vocabulaire ici, c'est bien que le deux des sexes fut alors pensé non sur le mode de la différence mais sur celui de la ressemblance, c'est-à-dire de l'homologie. C'est pourquoi Laqueur parle de conception « unisexe » soulignant également la profonde homologie existant dans les représentations graphiques de la dualité des sexes. Prenez les génitoires de l'homme, tournez-les vers l'intérieur, faites-les entrer entre le rectum et la vessie : alors le scrotum prend la place de l'utérus et les testicules se trouvent juchés de part et d'autre. Prenez l'utérus et les ovaires et tournez-les vers l'extérieur, vous obtiendrez les bourses. De la femelle au mâle ou du mâle à la femelle, il s'agirait juste d'une inversion des parties, chaque partie ayant un équivalent dans l'anatomie de l'autre sexe, si bien que chaque sexe sera finalement la réplique exacte de l'autre.

Dans l'histoire culturelle de l'Occident, Laqueur identifie donc un point de rupture au début du XVIII^e siècle. Le médecin Jacques Moreau de la Sarthe (1771-1826) a pu jouer ici un rôle de bascule, installant la pensée des sexes dans une biologie de l'incommensurabilité. Chez Moreau en effet, le « sexe » d'un individu dépasse largement l'identification de ses génitoires. Pour Moreau, « le sexe ne se manifeste donc pas dans un seul endroit : la femme n'est pas seulement femme par un appareil d'organes, ou par ses formes extérieures qui nous séduisent... ». Ainsi, la

femme serait « sexuée » au-delà de ses génitoires, dans chacune de ses parties : au point que dire « le sexe », c'est implicitement viser l'ensemble des femmes — « l'homme », par contraste, *n'ayant* pas à proprement parler de sexe ou *n'étant* pas un sexe (Moreau 1803).

À partir de Moreau de la Sarthe, on aurait donc affaire à deux manières de gérer le duel des sexes : un régime d'homologies, dans lequel les deux sexes représentent différents degrés de perfection — système hiérarchique, vertical où existent différents degrés entre le masculin et le féminin ; un régime d'antithèses, dans lequel les deux sexes sont constitués comme deux natures disjointes — système distributif, horizontal, discontinu. Il est frappant néanmoins que, *dans les deux régimes*, les rapports féminin/masculin sont toujours interprétés comme opposés et contraires : *pôles contraires donnant lieu à une gradation* dans le premier cas, *opposition de deux natures incommensurables*, sans rapport entre elles, dans le second cas. En dépit des différences entre ces deux régimes, féminin et masculin y sont toujours enregistrés comme deux entités adverses. Finalement, quelles que soient d'ailleurs les différences que l'on peut identifier entre elles, d'ailleurs on peut dire que la logique synecdotique qui est la nôtre prolonge l'ancienne logique unisexe des homologies. Ainsi, la logique du développement embryonnaire est binaire : pénis et clitoris, lèvres et scrotum, ovaires et testicules, sont présentés comme deux destinées possibles d'une même structure bipotentielle. Ainsi, l'embryologie offre comme une persistance des homologies. Continuum ou discontinuité sont simplement deux manières d'agencer ou d'engendrer la dualité des sexes.

Par ailleurs, les découvertes scientifiques n'ont pas joué un rôle moteur dans la fixation d'une conception binaire. Elles n'ont pas insufflé de changement de regard dans notre conception des rapports entre les sexes. Elles ont été au contraire indexées sur des impératifs politiques et sociétaux : elles ont été annexées pour renforcer le dualisme des genres. Comme l'a noté celle qui fut la première traductrice de Darwin en français, Clémence Royer, les savants ont eu tendance à rechercher partout l'image des « deux sexes » même quand les réalités biologiques leur disaient en réalité autre chose :

Je sais que maintenant que nos savants ont une disposition à retrouver des sexes partout. ... On y a réussi tant bien que mal, le microscope montrant presque toujours ce que l'on souhaite y voir, c'est-à-dire que partout où l'on a constaté deux organes ou seulement deux tissus, deux liquides, deux éléments organiques différents de texture ou de propriété, on en a fait deux sexes. ... Non, la loi de génération n'a point ce caractère absolu, nécessaire, fatal qu'on veut lui donner. ... Les deux sexes dans la nature ne constituent ni deux essences, ni deux entités, ce sont de simples accidents de l'organisme. (Royer, 1870 : 291-292)

Ainsi les deux sexes, les corps et leur rôle dans la reproduction, sont des supports de représentations scientifiques et de projections sociales, mais on voudrait proposer d'analyser le deux des sexes comme *une structure métaphysique fondamentale*. Car quels que soient les dispositifs qui rendent visibles la différence (ou la ressemblance) des sexes, ces représentations sont toujours structurées par une profonde structure invisible. Cet invisible, c'est le lieu de la métaphysique, ce que ne livre aucune expérience.

2.4 La différence comme « butoir » de la pensée

L'anthropologue Françoise Héritier a beaucoup insisté sur « la valence différentielle des sexes » et y a vu le « butoir ultime de la pensée » : un obstacle auquel toute culture se heurte nécessairement (Héritier, 1996 : 19). Cependant, beaucoup ont voulu surmonter ce « butoir » et s'en servir comme d'un « cheval d'arçons » pour surmonter le point de butée de « différence des sexes ». Cette « différence des sexes » paraît être un concept moins biologique que social, culturel, politique, et beaucoup ont suggéré qu'on gagnerait davantage à la dépasser ou à la remplacer, plutôt qu'à simplement l'honorer. Cette idée que le deux de la différence des sexes est un point d'achoppement pour la pensée est l'objet de nombreux travaux féministes — j'en évoquerai seulement deux ici dont les titres me paraissent significatifs (la liste en est, on s'en doute, infiniment plus vaste) : *Gender blending. Confronting the limits of duality*, signé Holly Devor (Indiana University Press, 1989) ; *Ni d'Ève ni d'Adam : défaire la différence des sexes*, signé Marie-Joseph Bertini⁹. Si le deux des sexes a été un point de butée rencontré obsessionnellement par la pensée féministe, c'est que s'est posée la question de savoir ce qu'entraînait la différence des sexes au sein du genre humain, et en particulier si une femme avait la capacité de penser et de parler. Lorsque la différence des sexes est pensée comme inversion, les femmes ne peuvent jamais prendre la parole en tant que femmes mais toujours en tant qu'hommes ratés : leurs propos ne seront jamais pris au sérieux. Une femme ne peut pas parler : c'est toujours un homme raté qui parle. Ce qu'on a décrit sous la figure du « bas bleu » bien analysée par Michèle Le Doeuff (Le Doeuff, 1998).

Plus généralement, le syntagme même de « *la différence des sexes* » a pu apparaître comme la matrice exemplaire de tout dualisme. Monique Wittig note que « le concept de 'différence des sexes' [...] constitue ontologiquement les femmes en autres différents. Les hommes eux ne sont pas différents (les Blancs non plus d'ailleurs, ni les maîtres, mais les Noirs le sont et les esclaves aussi.). » (Wittig, 2007 : 72). Est-ce que les Noirs et les esclaves acceptent d'être « autres » au même titre que les femmes ? Ou bien au contraire, est-ce que n'importe quel autre ne se

⁹ Publié sous l'égide du CRÉEL, Centre de recherche pour l'émergence d'une existence libre (2009), Paris : M. Milo.

sent pas supérieur à la femme ? Sur ce point, il nous faut revenir à Simone de Beauvoir et à la manière dont elle analysait la situation des femmes comme Autres, entre Juifs et Noirs. La question a été reprise dans les années 1970 à partir de la question de la « différence » ou dans ce que Jacques Derrida appelle la *différance* : il faut s'interroger ici sur la question elle-même (Derrida, 1994 : 100¹⁰). La différence des sexes devient non pas une question à laquelle nous sommes sommés de répondre, un objet qu'il faut expliquer, mais une question qu'il ne faut peut-être tout simplement pas poser.

Cela attire notre attention sur le caractère « lexicalisé » de la phrase « différence des sexes ». Leila Khatib s'est posé la question de ce que signifie « je voudrais écrire-la-différence-sexuelle-en-arabe » dont elle précise :

Écrire-la-différence-sexuelle-en-arabe ne voudrait donc pas dire écrire-la-différence-sexuelle en arabe, ni écrire-la-différence-sexuelle-en-arabe en français, ni traduire la-différence-sexuelle-en-arabe (ni traduire la-différence-sexuelle-en-français). Qu'est-ce que cela veut bien dire, alors ? Cela ne veut, littéralement, rien dire. Ou cela veut dire : rien. Qu'il y a : la différence (sexuelle). (Khatib, 2006 : 79)

Hélène Cixous, pour sa part, désigne la « différence sexuelle » par l'acronyme de ses initiales, et parle de « la D.S. » :

La 'D.S.' n'est pas une région, ni une chose, ni un espace précis entre deux, elle est le mouvement même, le réfléchissement, le Se, la déesse négative sans négativité, l'insaisissable qui me touche, qui venant du plus proche me donne par éclairs à moi-même l'impossible moi-autre, fait surgir le tu-que-je-suis, au contact de l'autre. (Cixous, 1994 : 56)

Il y a ici un jeu entre les initiales de « Différence Sexuelle », le nom de la voiture iconique nommée « D.S. » dont Roland Barthes fit l'emblème de ses *Mythologies*, mais aussi sur le fait que l'acronyme « D.S. » se prononce en français, « dé-esse », comme une déesse.

Dans le féminisme français de la seconde moitié du XXe siècle, le syntagme « différence des sexes » a été constamment repris. La psychanalyste Sabine

¹⁰ « La différence sexuelle, nous nous demanderons toujours... Mais c'est ça, la différence sexuelle, si elle a quelque chose à voir dans cette situation : se demander. Et se demander, à l'autre, s'il y en a, si c'est une détermination accessoire, la téléphonie, un supplément secondaire ou une antenne essentielle à travers toutes les séparations, la télépathie la plus fidèle. » Voir aussi : Derrida, J. 1998, « Geschlecht : différence sexuelle, différence ontologique », in *Psyché. Invention de l'autre* (nouvelle édition augmentée), Paris : Galilée : 395-414.

Prokhoris a parlé de la « *différence des sexes* », en un seul mot, pour souligner à quel point notre usage du terme est irréfléchi (Prokhoris, 2002 : 121). Françoise Collin pour sa part, analyse *Le Différend des sexes*, jouant sur l'homophonie entre « différent » et « différend » (Collin, 1999). Collin évoque même « l'indifférence des sexes » (Collin, 2001 : 153 et 1983 : 11¹¹) et Geneviève Fraisse consacre un ouvrage entier à ce syntagme de « différence des sexes » (Fraisse, 1996).

3. Conclusion : vers la ressemblance des sexes ?

Mais parmi les formules permettant de remplacer la « différence des sexes », celle qui a notre préférence est peut-être : la « ressemblance des sexes », où l'on ne se limiterait pas à penser la catégorie « sexes » sous la forme du « deux ». Nous voudrions donc penser la ressemblance en la conjuguant à la pluralité. La stratégie de la pluralité consiste à dire simplement qu'il y a plus de deux : Femelles/Mâles, Masculin/Féminin, et *autres*. Une telle stratégie a été adoptée par exemple par Anne Fausto-Sterling, lorsqu'elle a évoqué « les cinq sexes » ; retrouvant en quelque sorte l'idée deleuzo-guattarienne selon laquelle il faut penser non pas *deux* mais *cinq* voire *n* sexes (Fausto-Sterling, 1993 : 20-24 ; Hoquet, 2013 : 229-230 ; Deleuze et Guattari, 1974 : 352¹²).

Le deux de la différence des sexes implique différents binarismes sexuels, assimilés à des identités closes ou à la clôture de l'identité (femme/homme, mais aussi masculin/féminin, actif/passif, cœur/cerveau, homo/hétéro). Contre cela, l'objectif féministe, puis queer, relativement aux dualismes, consiste à « faire la différence au-delà ou en-deçà du deux », à dire « adieu au deux » selon une formule de Fabrice Bourlez (Bourlez, 2018 : 89 et 278). Or, ce dépassement du deux peut se produire de multiples façons : par une théorie « contra-sexuelle », qui déclare se situer en dehors des oppositions binaires de genre (masculin/féminin), de sexe (mâle/femelle) et de sexualité (hétérosexualité/homosexualité) (Preciado, 2000) ; par la multiplication des intermédiaires, qui convoque toutes les formes

¹¹ Sur l'œuvre de Collin, F. cf. Montanaro, M. 2016. *Françoise Collin. L'insurrection permanente d'une pensée discontinuée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes ; 2017. « Un héritage sans testament : la pensée de Françoise Collin à l'épreuve des cartographies insurrectionnelles du féminisme contemporain », dans *Féminismes du XXI^e siècle : une troisième vague ?* : 47-59.

¹² Pour les « cinq sexes », Fausto-Sterling, A. 1993. « The Five sexes: why male and female are not enough », *The Sciences*, (mars-avril) : 20-24, trad. partielle dans notre ouvrage : 2013. *Le sexe biologique. Anthologie historique et critique*, Paris : Hermann, t. I, p. 229-230. Pour les « n-sexes », cf. Deleuze et Guattari. 1974. *L'Anti-Œdipe* : « C'est cela les machines désirantes ou le sexe non humain : non pas un ni même deux sexes, mais *n*... sexes. » (352) et *idem* : « Faire l'amour, ce n'est pas faire qu'un, ni deux, mais faire cent mille. » D'autres concepts deleuzo-guattariens ont pu incarner le dépassement des oppositions binaires, par exemple, « corps sans organe ».

échappant au binarisme pour former une pensée en archipel (Bourlez, 2018 : 38¹³) ; par l'exploration des ressources d'une pensée « nomade » qui pense des relations multiples et qui tente d'échapper au deux de la dialogie en mettant en place une polylogie (Braidotti, 2003 : 27-38).

En vérité, il est difficile de sortir du « deux-des-sexes ». Paul B. Preciado, dont l'objectif est de se moquer des dualismes, affirme : « Nous n'étions plus actifs, ni passifs, ni génitaux, ni oraux, ni pénétrants, ni pénétrés. Ni le contraire. Ni le complémentaire. » (Preciado, 2022 : 533). Cette phrase contient une promesse d'émancipation autant qu'une mise en garde : les dualismes conspués, chassés par la grande porte, risquent toujours de revenir par la fenêtre, lorsqu'on va évoquer la dialectique des contraires ou plus encore, l'harmonie des complémentaires, entre lesquels il n'y a jamais « égalité » mais simple « équité ».

Alors qu'apporte l'idée de « ressemblance » par opposition à la « différence » ? Deux procédés linguistiques nous aideront à le comprendre : la *sexuise* et l'*épïcène*. La notion de « *sexuise* » signale que dans les langues qui, comme le français, ont deux genres grammaticaux, on associe par une sorte de projection animiste, un sexe aux choses en fonction de leur genre grammatical (Damourette et Pichon, 1930). Cette opération fonctionne très bien s'agissant des espèces animales : où le rat et la souris ou la grenouille et le crapaud sont associés à différentes représentations genrées. Ainsi, des caractéristiques humaines se voient transposées à certaines choses ou réalités non-humaines. La différence des sexes contamine la différence des genres grammaticaux et en dépit de leur indépendance l'un par rapport à l'autre, les deux niveaux sont en miroir l'un de l'autre. À l'inverse, la ressemblance des sexes invite à s'intéresser non pas aux dichotomies (masculin/féminin, homme/femme, garçon/fille), mais à l'humain en général, à l'humanité, à l'enfant, à la personne. Elle est liée à la catégorie des mots *épïcènes* (Hoquet, 2015) : un terme *épïcène* désigne tous les individus d'une classe, sans référence à leur sexe. Par exemple, quand on parle des « collègues » ou des « camarades », des « membres de la société », des « personnes concernées », des « révolutionnaires » ou même des « philosophes, des littéraires et des poètes », on utilise des formules universelles qui sont une manière de remettre en cause notre obsession dichotomique. Telle est la piste esquissée par la « ressemblance des sexes ».

¹³ « Le dualisme, la stricte opposition de l'*être* homme *ou* de l'*être* femme, leur inévitable complémentarité, la certitude des essences, tout cela s'estompe dans cet archipel de pensées, d'actions, d'identités éphémères pour laisser triompher des *devenirs*. Banqueroute de la différence des sexes, si pas de l'Être lui-même. »

Références et bibliographie

- Badinter, É.** 1992. *XY. De l'identité masculine*, Paris : Odile Jacob.
- Barthes, R.** 2002. « Inexprimable amour », dans *Fragments d'un discours amoureux, Œuvres complètes*, édition par Éric Marty, Paris : Seuil : 113-116.
- Beatty, R.A.** 1970. « Genetic basis for the determination of sex » (and discussion by A. McLaren, A. Jost & RG Edwards), *Philosophical transactions of the Royal Society of London, Series B*, vol 259 (n°828), « A discussion on determination of sex » : 3-14.
- Beauvoir, S. de.** 1949. *Le Deuxième sexe*, Paris : Gallimard.
- Bertini, M.-J.** 2009. *Ni d'Ève ni d'Adam : défaire la différence des sexes*. Centre de recherche pour l'émergence d'une existence libre (CRÉEL), Paris : M. Milo.
- Bourlez, F.** 2018. *Queer psychanalyse : clinique mineure et déconstructions du genre*, Paris : Hermann.
- Braidotti, R.** 2003. « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes », *Multitudes*, 12 : 27-38.
- Chalier, C.** 2008. « L'alliance comme image de l'un », dans Jean Birnbaum (éd), *Femmes, hommes, quelle différence ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes : 185-195.
- Cixous, H.** 1994. « Contes de la différence sexuelle », dans *Lectures de la différence sexuelle*, textes réunis et présentés par Mara Negrón, Paris : Des femmes : 31-68.
- Collin, F.** 1983. « La même et les différences », dans *D'amour et de raison, Les Cahiers du Griff*, n° 28 : 7-16.
- Collin, F.** 1999. *Le Différend des sexes*, Paris : Éditions Pleins Feux.
- Collin, F.** 2001. « Différence/Indifférence des sexes », dans *Les rapports sociaux de sexe, Actuel Marx*, Paris : PUF : 152-167.
- Damourette J. et Pichon, E.** 1930. *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française, 1911-1927*, Paris : D'Artrey.
- Deleuze, G. et Guattari, F.** 1974. *L'Anti-Œdipe*, Paris : Minuit.
- Derrida, J.** 1994. « Fourmis », dans *Lectures de la différence sexuelle*, textes réunis et présentés par Mara Negrón, Paris : Des femmes : 74-52.
- Derrida, J.** 1998. « Geschlecht : différence sexuelle, différence ontologique », in *Psyché. Invention de l'autre* (nouvelle édition augmentée), Paris : Galilée : 395-414.
- Desnoyer, C. et Cogniard, T.** 1883. *Le royaume des femmes ou le monde à l'envers*, Ed. inconnu.
- Devor, H.** 1989. *Gender blending. Confronting the limits of duality*, Urbana: Indiana University Press.
- Fausto-Sterling, A.** 1993. « The Five sexes: why male and female are not enough », *The Sciences*: (mars-avril): 20-24.

- Fausto-Sterling, A.** 2000. *Sexing the body. Gender politics and the construction of sexuality*, (tr. fr. Oristelle Bonis et Françoise Bouillot), New York: Basic Books.
- Fausto-Sterling, A.** 2012. *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris : La Découverte-Institut Émilie du Châtelet.
- Fraisse, G.** 1996. *La Différence des sexes*, Paris : PUF.
- Héritier, F.** 1996. *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob.
- Hoquet, T.** 2013. *Le sexe biologique. Anthologie historique et critique*, Paris : Hermann.
- Hoquet, T.** 2015. *Sexus nullus, ou l'égalité*, Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.
- Hoquet, T.** 2016. *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie*, Paris : Le Seuil.
- Khatib, L.** 2006. « Du désir d'écrire : La différence-sexuelle-en-arabe », dans *Littérature*, 142 : 70-80.
- Laqueur, T.** 1986. « Orgasm, generation, and the politics of reproductive biology », dans *Representations*, n°14 (The making of the modern body): 1-41.
- Laqueur, T.** 1990. *Making sex: body and sex from the Greeks to Freud*, Cambridge Mass.: Harvard University Press, 1992. *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, (tr. fr. Michel Gautier), Paris : Gallimard.
- Le Doeuff, M.** 1998. *Le sexe du savoir*, Paris : Flammarion.
- Levinas, E.** 1977. « Et Dieu créa la femme », dans *Du sacré au saint : cinq nouvelles lectures talmudiques*, Paris : Minuit : 122-148.
- Martin, E.** 1991. « The egg and the sperm: how science has constructed a romance based on stereotypical male-female roles », dans *Signs: Journal of Women in culture and society*, 16-3: 485-501.
- Montanaro, M.** 2016. *Françoise Collin. L'insurrection permanente d'une pensée discontinuée*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Montanaro, M.** 2017. « Un héritage sans testament : la pensée de Françoise Collin à l'épreuve des cartographies insurrectionnelles du féminisme contemporain », dans *Féminismes du XXIe siècle : une troisième vague ?* : 47-59.
- Moreau de la Sarthe, J. L.** 1803. *Histoire naturelle de la femme, suivie d'un traité d'hygiène appliquée à son régime physique et moral aux différentes époques de la vie*. Tome premier. 1ère section, Paris : Duprat & Letellier.
- Oudshoorn, N.** 1994. *Beyond the Natural Body: An Archaeology of Sex Hormones*, London: Routledge.
- Preciado, P. B.** 2000. *Manifeste contra-sexuel*, Paris : Balland.
- Preciado, P. B.** 2022. *Dysphoria Mundi. Le son du monde qui s'écroule*, Paris: Points.
- Prokhoris, S.** 2002. *Le sexe prescrit. La différence sexuelle en question*, Paris : Flammarion (Champs).

- Richardson, S.** 2012. « Sexing the X: how the X became the female chromosome », dans *Signs*, 37-4: 909-933.
- Richardson, S.** 2013. *Sex Itself*, Chicago-Londres: University of Chicago Press.
- Ridley, M.** 1999. *Genome: an autobiography of a species in 23 chapters*, New York, London, Toronto, Sydney: Harper Perennial.
- Ridley, M.** 2003. *The Red Queen. Sex and the evolution of human nature*, New York: Harper Perennial.
- Ronzeaud, P.** 1975. « La Femme au pouvoir ou le monde à l'envers », *XVIIe siècle*, 108 : 9-35.
- Royer, C.** 1870. « Remarques sur le transformisme », dans *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* : 291-292.
- Saïd, S.** 2013. *Le Monde à l'envers. Pouvoir féminin et communauté des femmes en Grèce ancienne*, Paris : Les Belles Lettres.
- Villiers de l'Isle-Adam, A.** [1886]. 1993. *L'Ève future*, Paris : Gallimard.
- Wittig, M.** 2007. *La pensée straight*, Paris : Éditions Amsterdam.

The author

Thierry Hoquet is a philosopher and professor at University Paris Nanterre, working on sciences of life and their cultural prolongations. Besides several studies dedicated to the works of the great naturalists (Buffon, Linné, Darwin), he is the author of *Cyborg Philosophie. Penser contre les dualismes* (2011) and *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie* (2016), published at Le Seuil, as well as *Sexus Nullus ou l'égalité* (2015), iXe Publishers. He also put together a vast anthology in three volumes at the crossroads of biology and feminism: *Le Sexe biologique* (Hermann, 2013-2018).

Thierry Hoquet est philosophe, professeur à l'Université Paris Nanterre, il travaille sur les sciences de la vie et leurs prolongements culturels. Outre plusieurs études consacrées aux œuvres des grands naturalistes (Buffon, Linné, Darwin), il est l'auteur, aux éditions du Seuil, de *Cyborg Philosophie. Penser contre les dualismes* (2011) et *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie* (2016), ainsi qu'aux éditions iXe, de *Sexus Nullus ou l'égalité* (2015). Il a également réalisé une vaste anthologie en trois volumes croisant biologie et féminisme : *Le Sexe biologique* (Hermann, 2013-2018).